

COMITÉ DIRECTEUR
du CDOS du LOIRET
du mardi 13 septembre 2016

Présents : Mmes – V. BURY – E. ROLAND – N. ROS – Mrs. M. ARNOULT – A. BOYER – D. COUTELLIER – A. DHUIVONROUX – R. FLAMENT – P. POMMIER – A. TUISAT.

Excusé : M. E. BEDU.

Absent : Mrs. J.L. DESNOUES (CROS) **En vacances :** D. BEAULIER – L. THOMAS.

Assistent : M. J. ROS Président d'honneur.

Mme A. GERARDIN – M. F. GILLES permanents du CDOS

1°/ PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR N°2 / 2016 DU 14 JUIN 2016

Aucune remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2°/ RETOUR DE VACANCES

Jean ROS souligne la disparition brutale et accidentelle de Patrick BARRUEL (ancien joueur de l'Arago Basket).

3°/ VACANCES SPORTIVES

- Effectif global en hausse.
 - Aucun problème majeur
 - Une fréquentation en progression, 160 jeunes sur 2 périodes en 2015 / 270 jeunes sur 3 périodes en 2016
 - Des enfants heureux
 - Des parents satisfaits
- Les élus du CDOS apportent également une note positive quant au déroulement des journées :
 - Qualité des installations
 - Compétences des encadrants
 - Les deux formules de goûters conviennent
 - Des disciplines sportives variées et appréciées
- Malgré tout, des difficultés subsistent. Nous pouvons les vaincre à la condition de posséder la volonté de les gommer.
 - Communication au sein des communautés de communes et principalement sur Triguères.
 - Amélioration de la diffusion des flyers et des bulletins d'inscription.
 - Recherche de référent(e)s dans les différents villages.
 - développement du mode de paiement par ticket CAF (présence, autour des gymnases d'enfants qui auraient pu s'inscrire)
 - Rencontre des différents acteurs des communes (maires, enseignants, professeurs de sports, clubs...)

A revoir plusieurs sujets matériels : sacs poubelles, bacs de tri pour les déchets des goûters, tables de tennis de table non conformes à la pratique

- Courriers de remerciements transmis aux deux communautés de communes aux président(e)s et encadrant(e)s des comités sportifs participants.

- Nous conservons une marge de progression sur les deux sites qui nous suivent depuis sept ans. Attention aux nouveaux découpages des communautés de communes qui interviendront au 1^{er} janvier 2017. Il faut que nous prospectons afin de trouver d'autres sites. Pas simple mais passionnant !

- Changement de nom des Vacances Sportives :
 - Vacances Sportives ne rappelle pas assez le CDOS
 - Pourquoi ne pas changer l'appellation pour une meilleure connexion avec le CDOS
 - Vacances Olympiques (n'associe pas tous les sports, trop compétitif)
 - Vacances Olympiques et Sportives (même identité que le CDOS – sportives servant les disciplines non olympiques)
 - Vacances Olympiques et Sportives du Loiret (trop long)
 - Vacances Sportives, à une large majorité se transformera en Vacances Olympiques et Sportives
 - Le CDOS sera plus facilement identifié comme l'organisateur de ces semaines d'activités
 - Questions posées par des parents sur les 2 sites, évoquées au cours de cette réunion qui devraient revenir, après consultation, lors du CD d'octobre.
 - Modification des tranches d'âge, trois au lieu de deux, interrogation également sur les horaires.
 - Le matin 9h / 12h pour les petits (à l'identique)
 - L'après-midi 13h30 / 17h30 soit une heure de plus donc ajout d'une activité mais accentuation de la fatigue, perte de concentration.
 - Création d'une tranche 15/17 ans ? Attention problématique des ados, pas toujours motivés, se levant tard, gestion de la mixité, choix des activités, encadrants plus expérimentés, lieux à trouver, animations plus compétitives pour les grands ? (apprentissage le matin, et « compétition » l'après-midi)
 - Le CDOS doit-il faire l'effort pour cette tranche d'âge pas foncièrement intéressée ?
 - D'une manière générale il apparaît qu'une période de trois jours convient peut-être mieux qu'une semaine entière. Plus motivant pour les enfants ?
- Beaucoup de questions donc, sur lesquelles nous reviendrons, bien évidemment. En fonction des éléments actuels, les élus opteraient plutôt pour le statu quo dans l'attente de simulations à faire afin d'éclairer plus encore les décisions finales.

4°/ NATURE OLYMPIQUE

Le projet s'est accéléré au cours de la période estivale. Le comité de cyclisme est le premier signataire de la convention pour une action le 1^{er} dimanche d'octobre.

Objectif global de Nature Olympique :

- Mariage de tous les types de sports de nature et de plein air (aériens, nautiques, terrestres), avec l'organisation d'un grand concours photos, ouvert à tous les publics
- Les comités départementaux volontaires prennent en charge le côté sportif
- Le CDOS pilote le concours photos, aide à la promotion de chaque action et à la communication
- Un calendrier actualisé régulièrement informera le public

A travers cette action étalée sur l'année, le CDOS désire promouvoir les disciplines à moindre rayonnement médiatique et venir en soutien du développement des clubs.

Toutefois le principe de la photo, genre « selfie » pose problème : droit à l'image ? Le CDOS peut-il inciter les gens et surtout les mineurs à publier sur les réseaux sociaux ? L'utilisation des photos ? Différenciation entre mineurs et majeurs ?

Grande discussion, sans trouver, à ce jour, de consensus. Le sujet devra être repris. Il mérite un meilleur approfondissement afin de susciter l'accord de l'ensemble des élus.

5°/ CROS

Suite au courrier reçu du 23 juin et la réponse apportée par le CDOS le 5 juillet, nous n'avons pas de nouvelle.

Une copie des différents échanges est partie en fin de semaine dernière en direction des CDOS de la Région Centre-Val de Loire, du président et des chargés de missions développement territorial du CNOSF afin de les informer et d'éviter tout malentendu.

Infos CROS toutefois : un mail détaillant les statuts, règlement intérieur et les éléments de réflexion sur la création d'un groupement d'employeurs est arrivé vendredi 9 septembre vers 17h pour la réunion du mardi 13 septembre en début d'après midi... !

Le CDOS réitère fermement son opposition à l'adhésion à ce groupement d'employeurs. Le projet régional devrait être, à notre sens, collectif, toutes les composantes y trouvant un intérêt dans le respect de chacun et non au bénéfice d'un seul.

Le CDOS sera présent à la réunion interrégionale de Laval le 30 septembre, et représenté le 23 septembre à la réunion des présidents de ligues.

6°/ TRESORERIE

- Subvention CNDS traditionnel versée
- Subvention CNDS ESQ en attente d'une partie des versements
- Dossier Conseil Départemental à préparer, puis à déposer pour le 30 septembre

7°/ ASSEMBLEE GENERALE 2017

Elle se déroulera le mardi 28 février à Saint Cyr en Val. Organisation à mettre au point.

8°/ QUESTIONS DIVERSES

2016 -2017 Année de l'Olympisme pour l'Education Nationale.

- Toutes les actions sportives sont à encourager ainsi que la création de partenariats avec les organismes sportifs
 - Le CDOS totalement favorable à ce grand projet, continuité des Jeux Olympiques
 - Partenariat avec l'UNSS déjà bouclé, entrant dans l'action Nature Olympique, lors du cross interdépartemental du 23 novembre à La Ferté-Saint-Aubin
 - L'action avec l'USEP reste à définir rapidement

Les logos du CNOSF, du CDOS ont changés. Envisage-t-on de nouvelles tenues avec le nouveau logo ?

- Oui, tous nos outils de communication deviennent obsolètes. Il nous faudra les changer bien sûr mais cela interviendra au cours de la prochaine mandature. Donc patience encore quelques mois.

Formation : malgré les relances, la mobilisation dans les comités et les clubs peine toujours à se mettre en place. Faute d'inscriptions nécessaires, nous les annulons. Les quelques personnes inscrites sont invitées individuellement à venir au CDOS. Il faut probablement proposer moins de dates afin de susciter plus d'intérêt. Celles dédiées au PSC1 et à BasiCompta, en revanche, ne posent pas problème et sont donc maintenues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le secrétaire général
en charge de la présidence par intérim,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Alain Boyer', with a stylized flourish at the end.

Alain BOYER